



Orléans, le lundi 2 février 2004

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

ANCIEN
MINISTRECommuniqué**M. Jean-Pierre SUEUR apporte son soutien
aux journalistes de Radio France**

M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, a apporté son soutien aux journalistes de Radio France.

Il a adressé le vendredi 30 janvier une lettre à M. Jean-Jacques AILLAGON, ministre de la Culture et de la Communication, dans laquelle il écrit notamment : *« Les journalistes grévistes de France Bleu Orléans m'ont fait part de leur attachement à la mise en application du plan « Servat » signé par l'Etat, la présidence de Radio France et les partenaires sociaux en 1994. Comme vous le savez, ce plan avait, en particulier, pour objet d'éviter les disparités de salaires entre les journalistes de Radio France et de France Télévisions. Ces journalistes s'inquiètent de la non-application de cet accord et du fait que toute discussion sur les salaires soit aujourd'hui refusée à Radio France alors que ces salaires sont « gelés » depuis sept ans. »*

M. Jean-Pierre SUEUR ajoute dans le même courrier à M. AILLAGON : *« Je voulais vous indiquer que, pour ma part, je soutenais les personnels concernés de Radio France. Il m'apparaît, en effet, difficile de comprendre qu'un refus soit opposé à toute demande de discussion sur les salaires alors que ceux-ci sont bloqués depuis sept ans. Je considère par ailleurs qu'il serait logique que les journalistes exerçant la même profession au sein du même service public – que ce soit à la radio ou à la télévision – perçoivent des salaires du même ordre. Je vous serais reconnaissant pour toutes les initiatives que vous pourrez prendre afin de contribuer à ce que les propositions des journalistes de Radio France puissent être prises en compte et à ce qu'une issue positive soit trouvée au conflit. »*